



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 25 MARS 2024

Monsieur Claude EERDEKENS, Bourgmestre;
Monsieur Vincent SAMPAOLI, Monsieur Benjamin COSTANTINI,
Monsieur Guy HAVELANGE, Madame Françoise LEONARD,
Madame Elisabeth MALISOUX, Échevins;
Madame Sandrine CRUSPIN, Présidente du CPAS;
Monsieur Christian BADOT, Madame Marie-Christine MAUGUIT,
Monsieur Etienne SERMON, Madame Rose SIMON-CASTELLAN,
Monsieur Philippe MATTART, Monsieur Philippe RASQUIN,
Monsieur Christian MATTART, Madame Françoise TARPATAKI,
Madame Florence HALLEUX, Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER,
Madame Cassandra LUONGO, Monsieur Jawad TAFRATA,
Monsieur Kévin GOOSSENS, Madame Christine BODART, Madame Marie-
Luce SERESSIA, Madame Natacha FRANÇOIS, Madame Gwendoline WILLIQUET,
Monsieur Damien LOUIS, Monsieur Hugues DOUMONT, Madame Nathalie ELSSEN,
Monsieur Eddy SARTORI, Monsieur Emmanuel GILLET, Conseillers communaux;
Monsieur Ronald GOSSIAUX, Directeur général;
Présidence pour ce point : Monsieur Philippe RASQUIN, Président

2.i) OBJET : Conseil de Police - Désignation d'un membre suppléant issu du groupe AD&N en remplacement de Madame Caroline LOMBA

Le Conseil communal,

En séance publique,

Vu les articles L1122-20 § 1^{er}, L1122-26 § 1^{er}, L1122-30, L1122-34 § 2 et L 3221-5 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux ;

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil communal du 3 décembre 2018 dressé à l'issue des élections communales du 14 octobre 2018 ;

Vu sa délibération du 3 décembre 2018 désignant comme membres effectifs du Conseil de Police les personnes ci-après dont leur(s) suppléant(s) est (sont) élu(s) de plein droit et dans l'ordre de l'acte de présentation :

Nom et prénoms des candidats effectifs	Suppléant 1	Suppléant 2
Christine BODART		
Rosa CASTELLAN		
Kevin GOOSSENS		
Florence HALLEUX	Emmanuelle JACQUES-STORME	
Caroline LOMBA	Martine DIEUDONNE-OLIVIER	Christian MATTART
Cassandra LUONGO		

Philippe RASQUIN

Etienne SERMON

Gwendoline WILLIQUET

Philippe MATTART

Françoise TARPATAKI

Françoise LEONARD

Damien LOUIS

ARRETE A L'UNANIMITE :

Article 1^{er}

Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Conseillère communale, domiciliée à BONNEVILLE, rue Viaux, 223B, est désignée pour remplacer Madame Caroline LOMBA en tant que membre suppléant au sein du Conseil de Police et ce pour la durée de la législature.

Article 2

La présente résolution sera notifiée :

- à Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER, préqualifié(e) ;
- à Monsieur Olivier CAMPAGNE, Secrétaire de la Zone de Police des Arches ;
- au Collège provincial.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Par le Conseil,

Le Directeur général,

Le Président,

Ronald GOSSIAUX

Philippe RASQUIN

Pour extrait conforme,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Ronald GOSSIAUX



Claude EERDEKENS